



Nidification

Il niche en colonies, dans des cavités d'arbre, de meules de foin mais aussi dans des bâtiments. Celui-ci est construit avec des tiges ou de la paille, et est garni de laine et de plumes.

Le nid peut être réutilisé pendant des années. La femelle peut couvrir 2 ou 3 fois par an, d'avril à août, avec 4 à 6 oeufs. Les jeunes prennent leur envol après 15 jours.

Protection

Espèce protégée par la loi de 1976 relative à la protection de la nature. Il est interdit de porter atteinte aux moineaux ainsi qu'à leurs nids et leurs couvées, sous peine de poursuites et de sanctions judiciaires.

Seul un individu des variétés brune, opale ou brune opale, issu d'élevage, est considéré comme étant un animal domestique en droit français. Les autres formes de cet oiseau relèvent donc de la législation concernant les animaux sauvages.

Petite Histoire

Cette espèce est cavernicole. Pour attirer une femelle, le mâle se tient au bord d'une cavité. Il parade en tenant la tête un peu rentrée dans les épaules et crie longuement. La femelle s'approche et entre dans le trou si le mâle ne l'attaque pas.

Portrait

Légèrement plus petit que le Moineau domestique, il mesure 14 cm. Il se différencie par sa tête marron qui est délimitée par un petit collier blanc et une tâche noire présente sur ses joues. Sa bavette noire est aussi plus petite. Le mâle et la femelle sont identiques.

Son habitat

Plutôt sédentaire en France, ce petit oiseau peut être un migrateur partiel venu du Nord. Cet insectivore et granivore est un vrai campagnard, contrairement à son cousin. Il est présent dans les haies ou en lisière de bois, mais aussi dans les vergers, où il pourrait trouver une cavité pour nicher. Cependant, il se fait de plus en plus rare.

Jan. Fév. Mar. Av. Mai Ju. Juil. Ao. Sept. Oct. Nov. Déc.

Période de présence en France



Quel avenir ?

Depuis ces 20 dernières années le programme Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC) à compté : - 50% des effectifs dans le nord du pays et sa disparition de certains secteurs en France. La population nicheuse en France est considérée comme "à surveiller".

On peut penser à plusieurs sources :

- L'augmentation de l'utilisation de produits phytosanitaires provoque une diminution des ressources alimentaires,
- Nouveaux paysages agricoles, et donc une raréfaction des cavités, utiles pour sa reproduction (disparition des haies, des arbres morts, des vergers traditionnels ...)
- Manque de végétation pour nicher en colonie,
- Les poteaux métalliques creux des lignes électrique ou téléphoniques sont des pièges mortels.